

difficilement être mesurée à sa juste valeur, tant devraient être énergiquement stigmatisantes les expressions à employer.

Pour donner un exemple de l'ordre d'idées dans lequel se meut ce terroriste, des absurdités brutales, des ineptes et méchantes invectives qu'il peut débiter sous le couvert de la foi, il suffira de rapporter ici les paroles qu'il prononçait du haut de la chaire au cours d'une retraite tenue il y a cinq ou six ans :

“ Vous êtes des blasphémateurs. Je suis étonné que la terre ne se soit pas encore découverte pour vous engloutir : mais ça viendra, et je vous annonce ici, au nom de Dieu dont je suis le ministre, que j'y verrai moi-même. ”

Cet échantillon de sermon qui a été transcrit *verbatim* par un des assistants renseignera suffisamment sur la chrétienté des enseignements terroristes.

On conçoit l'effet produit sur une assistance canadienne par ce vomissement de haine et de malédictions.

Plusieurs des citoyens les plus importants ont refusé catégoriquement de retourner à l'église tant que ce forcené occuperait la chaire. Un juge même, catholique convaincu, bien connu pour la solidité de sa foi, en entendant les paroles que nous avons rapportées plus haut, au milieu d'autres grossièretés aussi révoltantes, a pris son chapeau et est sorti de l'église.

En toutes circonstances, la conduite des prédicateurs de cet ordre, dont l'éducation, les méthodes sont diamétralement opposées à nos idées admises, amène des scènes regrettables pour les catholiques.

Il y a deux ans le même terroriste prêchait à l'église Saint Jacques une retraite qui a été un vrai scandale. Les jeunes filles pouffaient de rire et se poussaient le coude en entendant les sorties non seulement vulgaires mais parfaitement immorales faites du haut de la chaire, et qu'un palefrenier ne se serait jamais permises.

Il est parfaitement connu que nombre de dames bien élevées n'ont pas voulu retourner à

cette retraite qui aurait dû n'être prêchée qu'à des sauvages, et encore...

Cette fois la chose a fait du bruit et des plaintes ont été déposées devant l'archevêque par des mères et des pères de famille indignés.

Sait-on quel résultat ils ont obtenu ?

Oh ! c'est bien simple :

Mgr a répondu que ces gens-là étaient indépendants de lui.

C'est généralement la réponse qu'on obtient lorsqu'on se permet une plainte quelconque.

N'a-t-on pas remarqué une chose étrangement curieuse ?

Les fidèles du diocèse sont tous dépendants de l'archevêque qui les morigène à plaisir, les atteint même dans leurs biens et leurs propriétés et les excommunie s'ils ne trouvent pas cela de leur goût.

Par contre, le clergé, lui, est indépendant. Lui seul n'est pas tenu d'obéir. Sur lui seul, le chef des catholiques est impuissant ; ce qui n'empêche pas qu'il voudrait que nous nous en rapportions à son autorité pour châtier les coupables.

Etrange anomalie.

Voyant leur impuissance auprès du chef du diocèse, les catholiques mécontents ont été trouver le terroriste lui-même et lui ont reproché le genre vraiment scandaleux, le ton inacceptable de ses instructions.

Notre individu ne s'est pas laissé démonter pour si peu.

— C'est vrai, a-t-il dit, j'ai été un peu loin, ce n'était pas la place pour cela ; ça aurait mieux fait autre part.

Belle doctrine, n'est-ce pas, celle qui permet de réserver les choses indicibles pour certaines paroisses !

Et de fait nous avons vu ce même personnage promener de paroisse en paroisse ses imprécations virulentes, jusqu'à ces jours derniers où il est venu prêcher une retraite d'hommes dans une paroisse considérable située à la porte de Montréal.

Un de nos abonnés, catholique fervent de cette paroisse, nous écrit sous le coup de la plus légitime indignation pour nous signaler les écarts